COMMUNIQUE



Le 19 mars 2020 - 8h45

Getlink poursuit la dynamique de préparation de son assemblée générale et de sa gouvernance

Getlink a annoncé le 18 mars 2020 avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mars 2020, sous le numéro D.20-0138, le Document d'Enregistrement Universel (URD) 2019.

Getlink poursuit la dynamique de préparation de sa nouvelle gouvernance. Le conseil d'administration a annoncé la mise en œuvre, le 1^{er} juillet 2020, de la dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général et la nomination, d'un nouveau Directeur général.

Cette nouvelle structure est associée à la rotation progressive des membres du conseil d'administration. Le 4 mars 2020, Getlink a annoncé la proposition de nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants à l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2020.

Dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle gouvernance, le conseil d'administration a décidé de supprimer la fonction de Directeur général délégué et a corrélativement mis fin à la fonction du Directeur général délégué actuel, François Gauthey, avec effet au 15 mars 2020, lequel retrouve son contrat de travail de Directeur général adjoint.

La rémunération due au titre de l'exercice 2019 ou versée au cours de cet exercice au titre du mandat et la rémunération due au titre de 2020, figurent dans le Document d'Enregistrement Universel 2019., lequel rappelle l'absence d'indemnité de fin de mandat et l'absence de clause de non-concurrence liées à la fin du mandat social de Directeur général délégué.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Getlink est prévue le jeudi 30 avril 2020 à 10h00. L'avis de réunion, publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 4 mars 2020 indiquait des modalités de participation qui vont devoir être adaptées dans le contexte évolutif d'épidémie de coronavirus (covid-19) et de lutte contre sa propagation.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au Coronavirus, la tenue de l'assemblée générale pourrait être restreinte par décision des autorités publiques ou pour des raisons de sécurité. Des informations plus précises seront communiquées ultérieurement sur le site internet de la Société. Getlink invite dès maintenant à anticiper et à privilégier une participation à l'assemblée générale par les moyens de vote à distance mis à disposition.